



DIAGNOSTIC ENERGETIQUE

Une approche personnalisée pour réduire vos consommations énergétiques



L'objectif :

- > Diminuer durablement vos consommations énergétiques
- > Acquérir des compétences en matière de maîtrise de l'énergie
- > Disposer de toutes les informations techniques et financières pour agir



Le contenu de l'offre :

- > Intervention d'un consultant spécialisé pour réaliser un diagnostic énergétique approfondi (5 jours)
- > Formation d'un collaborateur à l'économie d'énergie (1 jour)
- > Suivi sur 12 mois par le consultant ayant réalisé le diagnostic afin de contribuer à la mise en oeuvre du plan d'action (2 jours)



Le coût :

- > Pour les PMI : 2 100 € HT* grâce au soutien financier des partenaires du programme
- > Pour les non PMI, l'ADEME peut proposer une aide financière jusqu'à 50 % (dépenses éligibles plafonnées à 30 000 €) pour l'accompagnement par le consultant

* coût prévisionnel